N° 6 — CXXIIme Année | Un numéro : 5 centimes | Samedi 8 Janvier 1887.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche.

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau	8 —	4 50	2 50
» rendue franco	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	24 —	12 50	6 50
» par 2 numéros	17 —	9 —	5 —

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR								ARRIVÉES DE
6 07	7 42	8 52	10 58	2 —	8 41	4 55	7 42	BIENNE
4 43	7 30	11 20	11 35	4 12	7 52			LAUSANNE
5 12	8 15	12 —	—	5 28	8 02			PONTARLIER
—	8 23	11 23	—	4 26	8 57			LOCLE

ARRIVÉES DE							
7 18	8 —	10 —	11 13	2 25	3 57	5 15	7 42	9 10
7 30	10 45	8 36	5 48	7 20	10 08			
7 10	8 15	8 —	6 50	—	11 —			
7 20	10 47	8 32	—	7 35	—			

BATEAUX A VAPEUR

8 50	7 — le mercredi seulem.	4 —	MORAT	8 —	3 10 le mercredi seulem.	3 15
—	8 55 le mercredi seulem.	4 10	ESTAVAYER	8 10	3 05 le mercredi seulem.	—

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65		
» 6 à 7 »	0 75	Réclames	0 25
8 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —
Répétition	0 8	Adresse au bureau	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.
Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique. — JANVIER
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL.
6	0.1	0.6	0.6	699.9	8.2	SO	faibl.	couv

12 à 15 cm. de neige à 7 h. du matin. Br. sur le sol le matin. Neige interm. jusqu'à 4 h.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

6	3.4	5.2	2.8	646.4	5.2	SO	moy.	couv

NIVEAU DU LAC : 429 m. 86.

Pharmacie ouverte dimanche 9 janvier :

M. JORDAN, rue du Seyon.

Avis aux abonnés.

Le bureau de cette feuille reçoit dès maintenant les abonnements nouveaux et les renouvellements pour l'année 1887.

En renouvelant leur abonnement, les abonnés servis par la poste sont priés, autant que possible, d'apporter une des dernières bandes de la Feuille, avec les corrections nécessaires s'il y a lieu.

Pour les abonnements servis par la poste, nous prélèverons, comme d'habitude et sauf avis contraire, le montant en remboursement dans la première quinzaine de janvier.

Prix d'abonnement :

La feuille prise au bureau : 3 mois fr. 2»50, — 6 mois fr. 4»50 — un an fr. 8.

La feuille franco (poste ou porteuse) : 3 mois fr. 3, — 6 mois fr. 5»50, — un an fr. 10.

Pour l'étranger, nos abonnés sont priés de régler le prix par mandat postal (par un numéro : 6 mois fr. 12»50, un an fr. 24, — par deux numéros : 6 mois fr. 9, un an fr. 17.)

Vente d'immeubles

Le **vendredi 21 janvier courant 1887,** dès les 7 heures du soir, à l'hôtel du Cheval blanc, à Saint-Blaise, il sera exposé en vente par voie d'enchères publiques les immeubles ci-après appartenant :

A. à M. Paul-Edouard Probst.

1° Cadastre de Saint-Blaise.

Article 1009. **A Chair d'Ane.** Vigne de 37 perches 90 pieds (341 mètres).

Article 95. **A Chair d'Ane.** Vigne de 71 perches 10 pieds (640 mètres).

2° Cadastre de Marin.

Article 493. **Les Perveuils.** Champ de 279 perches (2511 mètres).

3° Cadastre de Cornaux.

Article 1431. **Sur les Riedes.** Vigne et bois de 258 perches (2328 mètres).

B. aux enfants de feu F.-Louis Tribolet.

Cadastre de Cornaux.

Article 1545. **Sur les Riedes.** Vigne et forêt de 209 perches (1880 mètres).

S'adresser pour renseignements au notaire **J.-F. Thorens,** à Saint-Blaise.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

On vendra par voie d'enchères publiques, *jeudi 13 janvier 1887, à 2 heures après midi, à l'Hôtel-de-Ville :*

2 belles vitrines de magasin, 1 banque sapin verni, 2 commodes, 4 tables, 6 chaises, 1 canapé, 1 lit complet, *1 potager en fer et accessoires,* 1 pendule, 1 horloge, 1 glace et des rideaux.

Neuchâtel, le 4 janvier 1887.

Greffe de paix.

POUR CAUSE DE DÉPART

VENTE MOBILIÈRE

par voie d'enchères publiques, le jeudi 20 janvier 1887, à **2 heures après midi,** rue du Seyon 5, au 3me étage :

Salle à manger vieux chêne ciré, vieux style, composée de : un buffet, étagère à portes vitrées, une table à deux rallonges, 6 chaises. Une chambre à coucher, poirier ciré noir, composée d'un lit à deux personnes, avec sommier, une armoire à glace, une table de nuit, un lavabo marbre blanc, plus un potager; un lit en bois à une personne, avec sommier; une suspension avec lampe, deux fauteuils, une pendule, deux candélabres, une glace, tapis, rideaux, petites tables, chaises, bouteilles, une couleuse, etc., le tout en très bon état.

On peut visiter tous les jours et acheter de gré à gré, jusqu'au 19 courant, à partir de 2 heures après midi.

ANNONCES DE VENTE

Véritable Miel

DU MONT-ROSE

pur, produit naturel de la flore de l'altitude la plus élevée de l'Europe. Prix : 3 fr. la boîte de un kilo.

Seul dépôt à Neuchâtel

Au Magasin de Comestibles

Rue J.-J. Lallemand.

Reçu vin blanc d'Asti Mousseux, fr. 100 l'hectolitre.

Reçu les Macaronis de Naples

la caisse de 25 kilos à fr. 25.

E. CLARIN-CHIARINO.

BOULANGERIE
G. LANDRY

RUE DU RATEAU

J'ai l'honneur de recommander mon établissement à mes amis et connaissances, ainsi qu'au public.

Je m'efforcerai de satisfaire toute personne qui voudra bien m'honorer de sa confiance.

G. LANDRY.

Même adresse, on demande pour tout de suite un apprenti boulanger robuste.

LE BITTER FERRUGINEUX DE JOH.-P. MOSIMANN

pharmacien, à Langnau (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Préparé exclusivement avec des plantes médicales des Alpes de l'Emmenthal, les mêmes qu'employait au XVIIIe siècle le célèbre médecin naturaliste **Michel Schuppach, de Langnau,** avec un succès que constatent les journaux du temps. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent le corps : contre **les crampes d'estomac, l'anémie, l'épuisement et l'irritabilité des nerfs, les pâles-couleurs;** il est sans rival pour **rétablir la santé, purifier le sang** et **redonner au teint toute sa fraîcheur.** Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indications du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50, et **suffit pour une cure de 4 semaines.** Recommandé par les médecins. — On en trouve des dépôts chez MM. les pharmaciens Et. Jordan, à ***Neuchâtel;*** Bech, Place Neuve, à la ***Chaux-de-Fonds;*** Burmann, au ***Locle;*** Andreæ, à ***Fleurier;*** Gougginsperg, à ***Travers,*** et dans la plupart des autres pharmacies. (H. 2 Y.)

SAVON SOUFRE & GOUDRON

DE

CALLET & Cie (Callet & Meyer, succrs)

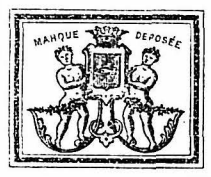

Recommandé et prescrit par plusieurs autorités médicales, ce savon est souverain pour guérir promptement et sûrement

ENGELURES,

gerçures, dartres, eczémas, psoriasis, en un mot toutes les

Maladies et impuretés de la peau

(voir prospectus) et procurer au teint blancheur et fraîcheur. 80 cent. le morceau, enveloppe chamois, dans toutes les pharmacies et bonnes drogueries.

PATE PECTORALE FORTIFIANTE

de J. KLAUS, au Locle (Suisse).

(4930 J.)

TOUX — ASTHME

Les **Pectorines** (tablettes) du Dr **J.-J. Hohl, à Heiden,** sont approuvées et recommandées par un grand nombre de médecins contre la **toux, l'enrouement** et les **catarrhes,** ainsi que contre **l'asthme,** les **affections pulmonaires** et les symptômes de la phthisie. Nombreux certificats. Se vendent à 75 c. et 1 fr. 10 la boîte dans les **pharmacies Bauler, Bourgeois** et **Fleischmann, à Neuchâtel; Bech, Chapuis, à la Chaux-de-Fonds; Borel, à Fontaines; Chapuis, aux Ponts.** (H-4108-Q)

Pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents et des gencives,

Préparations hygiéniques de **J. JEANNERET,** *chirurgien-dentiste,* 1, rue des Terreaux 1, à Neuchâtel.

Poudre astringente, très fine, la boîte	fr. 1.50
Elixir aromatique et tonique, le flacon	fr. 1.50

Cet élixir, supérieur à l'***Elixir suisse*** annoncé ailleurs, est plus économique que celui-ci, et le prix de mes flacons, de 1/3 plus grands que ceux de « l'Elixir suisse », est encore inférieur à celui de ces derniers. Employé avec la poudre, mes dentifrices réunissent toutes les propriétés aromatiques et toniques que l'on peut attendre de préparations destinées à un usage quotidien et sont, de tous les agents recommandés par la médecine dentaire, un des moyens les plus sûrs pour entretenir la fraîcheur de la bouche et conserver aux dents leur blancheur naturelle.

Dépôt, à Neuchâtel, chez M. J. Matthey, pharmacien, et dans la plupart des pharmacies du canton.

POTAGERS de plusieurs grandeurs, à vendre, chez Huppenbauer, serrurier, ruelle Dupeyrou 3.

En liquidation tous les **savons et eaux dentifrices de Bergmann et Cie, Dresde :** savon vaseline, aromatique, épidermal, soufre et goudron, à 50 c. au lieu de 75 c. le morceau; le paquet de 3 pains à la violette, à 45 c. au lieu de 60 c. Eau dentifrice, le flacon de fr. 2 à fr. 1.25; le flacon de fr. 1 à 65 centimes.

Au magasin de **parfumerie Hediger,** Place du Port.

Edouard PICARD

fait savoir à son honorable clientèle et au public en général que son magasin est transféré de la rue du Temple-Neuf

A L'ENFANT PRODIGUE

situé à côté du dépôt des chocolats Suchard, rue du Seyon.

A VENDRE, au Petit Chaumont, chez Gottfried Hofer, deux porcs de 50 kilos chacun.

REMÈDES GARANTIS

contre **crevasses et engelures,** à 40 et 60 centimes. Recommande la pharmacie FLEISCHMANN, Grand'rue.

A vendre faute d'emploi, à un prix très raisonnable, un petit **char à pont,** pouvant être employé à bras et avec un cheval. S'adr. Chavannes 10, 4me étage.

M. WANNER-GABEREL, ébéniste, Écluse 32, maison Delay, offre à vendre 2 commodes, noyer poli, et 1 bois de lit sapin. Il se recommande pour le polissage de pianos et pour tout ce qui concerne son état. Ouvrage prompt et soigné.

LE DÉPOT DU

Sirop Ernesto Pagliano

se trouve à la **pharmacie BOURGEOIS**

BOULANGERIE-PATISSERIE
ZUMBACH

Samedi, dès 9 heures du matin

TAILLAULES

POMMES
évaporées du Canada

à 1 fr. la livre

Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs 8.

VICHY

ADMINISTRATION :

PARIS, 8, boulevard Montmartre, PARIS

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des sources. — Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les Aigreurs et digestions difficiles.

SELS DE VICHY POUR BAINS.—Un rouleau pour un bain pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS EXIGER SUR TOUS LES PRODUITS LA MARQUE DE LA COMPAGNIE

Dépôt à Neuchâtel : Chez Messieurs **Et. Jordan, A. Bourgeois** et **Ch. Fleischmann,** pharmaciens; à Fleurier.

Belle maculature à vendre à 20 cent. le demi-kilo, au bureau de la *FEUILLE D'AVIS,* rue du Temple-Neuf 3, Neuchâtel.

A la même adresse : Jeux d'alphabet sur carton de couleur.

ELIXIR SUISSE

LE MEILLEUR ET LE PLUS ÉCONOMIQUE DE TOUS LES DENTIFRICES DE CHOIX

Dépôt au Bazar Schütz et Schinz et au magasin Savoie-Petitpierre, à Neuchâtel.

MAGASIN HEFTI, Parcs

Vin rouge garanti naturel, à 50 et à 70 centimes le litre.

L'Eau Dentifrice impériale

de GOLDMANN

est le ***meilleur remède contre les maux de dents.*** Elle enlève toute mauvaise odeur de la bouche et conserve les dents ***pendant longtemps.***

Des centaines d'attestations à disposition.

Seuls fabricants pour la Suisse :

Charles & Adolphe RŒTTIG, à Zurich.

Se vend à Neuchâtel chez MM. Dardel, pharmacien, et Samuel Stern, épicier.

Savon d'herbes aromatiques et médicinales du Dr POPP

analysé chimiquement et reconnu par beaucoup de célébrités dans l'art de guérir comme le **meilleur savon** pour la peau, et employé depuis 18 ans avec grand succès contre les **éruptions** de la peau de toute espèce, principalement contre les **démangeaisons, dartres, pellicules de la tête et de la barbe, engelures, transpiration des pieds et gale.**

PRIX : 80 cent.

M. le Dr J.-G. POPP, à Vienne **I., Bognergasse 2**

Après avoir souffert pendant 2 ans d'une éruption traitée par quatre médecins sans pouvoir m'en débarrasser, j'ai eu recours à votre savon d'herbes, dont le succès s'est confirmé et dont je ne puis assez être reconnaissante.

Je m'adresse à vous directement, parce que j'en ai reçu une sorte des pharmacies, emballée il est vrai comme la vôtre, mais falsifiée à ce que je crois, car je ne trouve que chez vous mon beau savon préféré gris foncé.

Contre le montant ci-joint, je vous prie de m'envoyer de votre **Savon d'herbes médicinal.**

Avec considération,
Amalie FRANZ, à Prerau (Moravie).

Se vend : **A Neuchâtel,** pharmacie Bauler, Croix du Marché. Barbey et Cie, rue du Seyon. — **Boudry,** Chapuis, pharmacien. — **Chaux-de-Fonds,** pharmacies Beck, Bonjour. — **Locle,** pharmacie Helfer. — **Genève,** Burkel frères, droguistes (dépôt en gros).

BISCUITS DÉPURATIFS DU DOCTEUR OLLIVIER

GUÉRISON

CERTAINE ET RADICALE

par ce *puissant dépuratif* des **Maladies Contagieuses** les plus invétérées, des **Maladies de la Peau, des Vices du Sang,** des **Ulcères,** et toutes les affections résultant des *Maladies syphilitiques,* récentes ou anciennes, telles que les *Accidents secondaires de la Bouche et de la Gorge,* les *Rhumatismes articulaires et musculaires,* les *Glandes,* les *Gommes,* les *Exostoses,* etc.

Les **BISCUITS DÉPURATIFS du Dr OLLIVIER** sont *Seuls approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, Seuls autorisés par le Gouvernement français, Seuls admis dans les Hôpitaux de Paris.*

RÉCOMPENSE de 24,000 fr.

Depuis plus d'un demi-siècle que ces Biscuits sont employés par les princes de la science, aucun médicament n'a obtenu une seule de ces distinctions.

Traitement agréable, rapide, économique et sans rechute.

PARIS, rue de Rivoli, 62. — Consultations de 1 à 5 h. et par Correspce.

Se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies de France et de l'Etranger

A Neuchâtel chez M. MATTHEY, pharm.

20 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

UNE GRANDE DAME RUSSE

TRADUIT PAR

X. MARMIER

de l'Académie française.

Ces simples paroles, qui exprimaient une si naïve et si honnête pensée, émurent Nathalie et éveillèrent en elle un mouvement d'intérêt pour celui qui avait un sentiment si délicat de sa situation. Dès ce moment elle cessa de considérer le capitaine comme une bête curieuse, de s'amuser de son costume et de son ignorance.

— Je vous rends votre liberté, lui dit-elle, en se levant de table. J'ai l'habitude de faire, après dîner, ce que les Italiens appellent une sieste, c'est-à-dire de me reposer. Peut-être, c'est aussi votre usage. Nous nous reverrons ce soir.

Pierre, qui ne connaissait point la mollesse de la sieste italienne, ni du kief oriental, se dirigea vers les bâtiments du château qui le séduisaient le plus, vers les écuries, et chemin faisant, fut accosté par un petit vieillard vêtu d'une redingote fourrée, et portant un bonnet de castor qui, après l'avoir humblement salué, lui dit qu'il était le régisseur du domaine.

— Est-ce que vous êtes né dans ce pays? lui demanda Pierre.

— Non, je suis originaire de la Courlande, d'une famille allemande. M. le comte, en me prenant à son service, m'a imposé un nom russe. Je m'appelle à présent Théodore Ivanovitch.

— Eh bien! Théodore, puis-je voir vos chevaux?

— C'est très facile; si vous me le permettez, je vous les montrerai moi même.

— Il faut vous dire que j'ai servi dans la cavalerie, et que c'est pour moi un plaisir extrême de regarder ces nobles animaux.

— Ah! nous en avons de magnifiques!

— Savez-vous que la comtesse a daigné m'en donner un?

— Celui qui était attelé ce matin au traîneau?

— Précisément.

— On l'appelle l'Hermine.

— Un joli nom!

— C'est un cheval de race, à peine trois ans, un peu vif.

— Dites-moi, mon cher, comment se dessaisit-on d'un tel trésor?

— Puisque cela convient à madame la comtesse...

— Mais à une première rencontre...

— Est-ce que vous ne connaissiez pas depuis longtemps Son Excellence?

— Non.

— C'est singulier, très singulier, mais vous aurez sans doute, dès le premier abord, beaucoup plu à madame.

— En vérité, je ne sais comment je puis avoir mérité un tel honneur.

— Entre nous soit dit, reprit Théodore en baissant la voix, les grandes dames ont leurs caprices. Il est des gens qui échouent dans toutes leurs entreprises; il en est d'autres que la fortune protège, et qui sait? peut-être qu'après vous avoir fait présent d'un cheval, demain on vous donnera un village.

— Que voulez-vous dire? s'écria le capitaine en fronçant le sourcil.

— Tout simplement que quand le sort commence à vous accorder ses faveurs, on ne peut prévoir où il s'arrêtera.

— Pour mon compte, je ne puis avoir cette pensée; la comtesse m'a dit: Prenez ce cheval comme un témoignage de mon amitié. A ce titre, en conscience, je ne pouvais le refuser. Mais quant à un présent plus considérable, non, non, il ne peut en être question.

— Son Excellence est si riche que sans se gêner elle pourrait...

— Pas un mot de plus, si vous ne voulez m'offenser. Je suis heureux d'avoir ce cheval et ne désire rien de plus. Je le garderai avec soin et ne l'échangerais pas pour un domaine de mille paysans, je vous en donne ma parole de gentilhomme.

En causant ainsi avec l'intendant, Pierre était arrivé près de l'écurie; il y entra comme un chef d'escadron habitué à passer de sévères revues. Après avoir examiné l'intérieur du bâtiment, la disposition des stalles, il réunit autour de lui les palfreniers, et d'un ton imposant, leur donna ses instructions sur les diverses méthodes d'équitation, sur la meilleure façon de conduire les chevaux et de les soigner dans leurs maladies. Tous l'écoutaient avec une déférence marquée; car dès les premières observations qu'il avait faites, ils avaient reconnu en lui un maître expérimenté.

Après cette dissertation, dans laquelle il avait déployé à plaisir ses connaissances pratiques, Pierre s'approcha de la stalle d'Hermine.

— Prenez garde! lui cria l'intendant, le cheval est fougueux, irritable, et il vous mordra.

— Moi! répondit en riant le capitaine. Vous allez voir.

Il entra dans la stalle, posa doucement la main sur le dos du jeune étalon, lui caressa la croupe, puis la tête et le museau, ensuite détacha son licol, fit quelques pas en arrière, et le cheval le suivit docilement, à la grande surprise des spectateurs.

— Vous voyez, dit-il, en se retournant vers les palfreniers, qu'il connaît déjà son nouveau maître. Sachez donc, mes amis, que le cheval a plus d'intelligence que l'homme; il suffit de savoir le traiter convenablement pour le rendre doux comme un mouton, fidèle comme un chien. Maintenant, que l'un de vous m'amène cette belle bête à Kostioukoff, et je vous donnerai une gratification pour que vous buviez tous à ma santé.

— Merci! merci! s'écrièrent à la fois les valets, et puissiez-vous monter Hermine pendant un siècle!

— Il est tard, reprit Pierre, en se retournant vers l'intendant. Venez-vous avec moi rejoindre la comtesse?

— Je ne suis, répliqua Théodore, que le serviteur de Son Excellence, et ne me présente devant elle que lorsque j'ai un ordre à lui demander, ou lorsqu'elle me fait appeler. Mais je vous reconduirai jusqu'au vestibule.

En rentrant dans le château, tout fier de la respectueuse déférence que l'honnête Théodore venait de lui témoigner, Pierre rencontra un domestique qui lui dit que la comtesse l'attendait dans son petit appartement.

Ce petit appartement, situé à l'une des extrémités du palais, se composait de plusieurs pièces solitaires meublées et décorées avec un goût exquis. Dans une vaste cheminée de marbre pétillait un joyeux feu de bouleau, et en face de cette cheminée, près d'une petite table à

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris

726 A vendre, près de Neuchâtel, faute de place, environ ***20 jeunes porcs*** gros et petits, de la meilleure race, à prix modique. Livrables à volonté. Le bureau du journal indiquera.

LETTRES DE VOITURE

POUR GRANDE & PETITE VITESSE

EN VENTE AU

BUREAU DE CETTE FEUILLE

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour la Saint-Jean, un logement de trois chambres, cuisine avec eau et dépendances; prix : 350 fr. par an. — Pour tout de suite, un grand atelier parfaitement éclairé, prix réduit. S'adr. au bureau de la Grande Brasserie, Neuchâtel.

A louer pour St-Jean, dans le bas de la ville : 1° Un appartement au 2me étage, composé de 3 chambres, chambre haute, cuisine avec eau, cave et galetas. — 2° Une grande cave ayant accès sur la rue. S'adresser à l'**Etude J.-E. Bonhôte, avocat, 20, rue du Coq-d'Inde.**

A louer tout de suite un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. Rue du Temple-Neuf 28, 2me étage. S'adr. à M. Sutter, au rez-de-chaussée.

A louer pour St-Jean 1887, un bel appartement de six pièces, avec cuisine, mansardes, etc. S'adresser rue de la Serre 2, au premier.

Pour le 1er février, un petit logement de deux chambres, cuisine et galetas. S'adresser Neubourg 30, au 1er.

A louer tout de suite le quatrième étage de la maison Grand'rue n° 13, soit 3 chambres, cuisine avec eau, cabinet et dépendances, le tout bien exposé au soleil et prenant vue sur la Grand'rue et la rue du Seyon. S'adr. même maison, au 2me étage, ou à M. A.-L. Jacot, agent d'affaires, Môle 4.

A louer, pour la Saint-Jean, le 3me étage de la maison Rocher n° 28, comprenant 3 chambres, cuisine, eau et dépendances, y compris un carreau de jardin. Prix annuel : 370 fr. S'adr. à M. *A.-L. Jacot,* agent d'affaires, Môle n° 4.

A louer pour Saint-Jean 1887, un appartement de six chambres et grandes dépendances; vue splendide. S'adr. faubourg des Parcs 3, 1er étage.

A louer pour tout de suite, un appartement de 5 pièces et dépendances, au plain-pied de la maison Faubourg du Crêt 19, vis-à-vis de l'Académie. S'adr. à M. le prof. Herzog, au 2me étage de la maison.

A LOUER le 2me étage, Evole 7, de 6 chambres et dépendances. S'adr. au rez-de-chaussée.

Tout de suite, à louer 2 ou 4 chambres. cuisine et galetas. S'adresser Bassin 12.

A louer, pour la Saint-Jean prochaine, à un ménage tranquille, un appartement au 3me étage, rue des Epancheurs 4, composé de six chambres, cuisine et autres dépendances, avec eau. S'adr. au magasin de la même maison.

738 Joli logement de deux chambres, cuisine, cave et dépendances. S'adresser au bureau de cette feuille.

A louer pour fin courant, à des personnes soigneuses, un petit logement d'une chambre, cuisine et dépendances. S'adresser au magasin de Porret-Ecuyer, rue de l'Hôpital 3.

A louer dès St-Jean 1887, Faubourg du Château 1, un logement de 5 chambres et dépendances, avec eau et gaz. S'adresser au 2me étage.

Pour tout de suite, un petit logement pour une ou deux personnes. S'adresser rue des Epancheurs 11, au premier.

A louer, à la rue du ***Temple-Neuf,*** un premier étage de 4 chambres, eau et dépendances. S'adr. à ***J.-Albert Ducommun, Trésor 9.***

A louer ***un premier étage*** de 4 chambres et dépendances, à la rue des Moulins. S'adr. à ***J.-Albert Ducommun, Trésor n° 9.***

CHAMBRES A LOUER

Chambre meublée pour ouvriers. Terreaux 5, au 3me.

Petite chambre meublée, rue de l'Hôpital 18, 2me étage.

Deux chambres meublées se chauffant. Ecluse n° 2, 3me étage.

731 A louer tout de suite une ou deux chambres indépendantes et contiguës, se chauffant, avec jouissance d'un piano. Prix modiques. S'adr. au bureau de la feuille qui indiquera.

Chambre à louer pour un ou deux messieurs. Temple Neuf 22, 3me étage.

Chambre meublée, Seyon 11. S'adr. au magasin.

A louer une chambre, rue de la Treille n° 5. S'adresser au magasin.

A louer une belle chambre meublée, pour un monsieur. S'adresser Bercles 5, 1er étage, à gauche.

A louer tout de suite une jolie chambre meublée et chauffée, pour un monsieur. Faubourg du Lac 17, 1er étage.

Chambre meublée, se chauffant, rue St-Maurice 6, 4me étage.

A louer tout de suite, à un monsieur, une jolie chambre meublée, rue des Bercles n° 1, au 1er.

A louer tout de suite une chambre meublée pour un monsieur. S'adr. maison de la pharmacie Bauler, 2me étage.

A louer, dès le 5 janvier, à un monsieur ou à une dame, une chambre agréable, meublée ou non. Rue du Seyon 14.

A louer une jolie chambre meublée, se chauffant. Pension si on le désire. Industrie 18, au second.

LOCATIONS DIVERSES

A louer dès maintenant une grande cave pouvant servir de magasin ou entrepôt. S'adr. au magasin de paniers, Place du Marché 3.

Pour transformer en **Hôtel** et **Café-Brasserie** ou pour un grand **Commerce,** on offre une maison située sur les deux principaux passages de la ville, en face de la poste et le télégraphe, et la place du Marché. Se renseigner Trésor 11, 2me étage.

Caves à louer

Dès ce jour, à louer deux belles caves, situées ***rue des Moulins.*** S'adr., pour les conditions et les visiter, à l'Etude de ***S. T. Porret, notaire,*** Escaliers du Château 4.

ON DEMANDE A LOUER

On demande pour la Saint-Jean un appartement de 3 à 4 pièces, à proximité de la Place du Marché. S'adr. au magasin de chaussures Œhl-Jaquet.

On demande à louer tout de suite en ville et pour quelques mois, deux chambres contiguës, meublées ou non, et exposées au soleil. Adresser les offres par écrit au bureau du journal, sous les initiales P. R. 733.

On demande à louer, pour Saint-Jean 1887, en ville et aux environs immédiats, plusieurs appartements de 3 à 5 chambres avec dépendances nécessaires. Adresser les offres à M. Frédéric Convert, rue du Musée 7, à Neuchâtel.

Un ménage sans enfants demande à louer pour la Saint-Jean, en ville ou aux abords immédiats, un logement de 4 à 5 pièces, avec petit jardin. Offres à adresser case postale 247, Neuchâtel.

A Neuchâtel et pour Saint-Jean 1887, on demande à louer un beau logement, ayant si possible la jouissance d'un jardin. Prière d'adresser les offres et renseignements par écrit au bureau de cette feuille, sous les initiales R. W. 716.

OFFRES DE SERVICES

734 Un jeune valet de chambre, déjà au fait du service, désire se placer tout de suite. Bons renseignements. S'adr. au bureau de cette feuille.

Une fille de 25 ans, sachant faire un ménage, cherche à se placer pour tout de suite. S'adr. rue de la Côte 6, 2e étage.

PLACES DEMANDÉES

Je cherche des places pour plusieurs bons vachers, carriers et ouvriers de campagne, ainsi que pour une très bonne sommelière. Entrée au plus tôt. Renseignements chez

Mme STAUB, Écluse 26,
NEUCHATEL.

Une fille de Stuttgart, âgée de 23 ans, munie de bons certificats, désire se placer comme volontaire, pour apprendre le français, dans une famille, pour aider dans le ménage ou auprès des enfants. Pour renseignements, s'adresser à Mlle Diserens, à Cressier (Neuchâtel).

Une jeune fille de toute moralité cherche à se placer pour faire un ménage. S'adresser à la boulangerie des Parcs 12.

Une fille qui parle les deux langues, bien recommandée, voudrait se placer pour faire tout le ménage. S'adresser rue des Moulins 35, au 1er.

Une fille de 24 ans, connaissant tous les travaux d'un ménage et sachant faire la cuisine, désire se placer pour tout de suite. Bons certificats à disposition. S'adresser rue du Seyon n° 12, au 3me, à gauche.

Demande de Place

pour une fille allemande, en qualité de cuisinière ou de femme de chambre, dans une honorable famille. Bons certificats. On ne demande pas de gage, mais l'occasion d'apprendre le français. Ecrire à l'adresse de Marie Schneider, poste restante, Cressier.

Une jeune fille cherche une place de bonne ou de femme de chambre, ayant servi dans les deux manières et pouvant fournir de bons témoignages. S'adr. à Mlle Anna de Perrot, Terreaux 11.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On cherche pour l'étranger une parfaite cuisinière ayant des recommandations sérieuses. Bon gage. S'adresser Evole 17, au 3me.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

732 Une fille bien recommandée voudrait se placer comme ouvrière dans un **magasin de modes,** avec occasion d'apprendre la langue française. Le bureau de cette feuille donnera l'adresse.

On demande, pour la surveillance d'un chantier, un jeune homme de 17 à 18 ans sortant des écoles; pour renseignements, s'adresser à J. Lesegretain, faubourg du Lac 10.

Place tout de suite pour une polisseuse de boîtes chez Léon Gauthier, graveur, à Saint-Nicolas.

Une demoiselle, un peu au courant des travaux de bureau, cherche une place comme demoiselle de magasin. Adresser les offres par écrit au bureau de cette feuille sous les initiales E. C. 727.

Une jeune fille aimerait se placer tout de suite comme assujettie chez une couturière en ville S'adresser rue du Rateau n° 8, 2me étage.

Un jeune homme de 20 ans, pouvant fournir de bons certificats, cherche pour tout de suite une place comme **infirmier,** garde-malade ou autre occupation. S'adresser pour renseignements au magasin d'épicerie, rue de la Treille n° 5.

723 Un homme d'âge mûr, ayant une belle écriture, demande un emploi dans un bureau ou dans une maison de commerce. S'adresser au bureau de la feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

736 On demande une **apprentie modiste.** S'adresser au bureau de la feuille.

On demande, comme apprenti menuisier, un jeune homme de 16 à 18 ans, recommandable. S'adresser à Jaques Laurent, menuisier, à Colombier.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu de la gare jusqu'à l'épicerie Sandoz, rue de l'Industrie, une racle. La remettre au poste municipal.

Perdu mercredi, de la rue du Temple-Neuf à la rue du Concert, un couvercle de boîte de montre en or, avec initiales O. M. Le rapporter au n° 18, rue du Temple-Neuf, contre récompense.

737 Une montre argent à ancre, avec nom et date sur la cuvette, se trouve perdue depuis quelque temps ; prière de la remettre au bureau de la feuille, contre récompense.

Trouvé un **porte-monnaie** contenant des valeurs. Le réclamer contre désignation aux conditions d'usage à Emile Richard, messager, à Boudry.

DIVERTISSEMENTS

DANSE PUBLIQUE

Dimanche le 9 janvier

A l'Hôtel du DAUPHIN, à Serrières

Bonne Musique.

Brasserie STRAUSS

Samedi et dimanche, 8 et 9 courant, à 8 heures du soir

CONCERTS

donnés par la

CHAPELLE PFEIFFER

CERCLE LIBÉRAL

Samedi 8 janvier, à 8 ½ h. du soir

A LA DEMANDE GÉNÉRALE

SOIRÉE D'ADIEU

offerte par l'illusionniste

ALBERTY

Adresse.

Dextérité. — Transmission de la pensée.

Mlle LUCCA

Airs d'Opéras. — Romances.

M. LACROIX

pianiste-accompagnateur.

AVIS DIVERS

UNE bonne blanchisseuse-repasseuse se recommande pour des journées. S'adr. Tertre 12, derrière.

ouvrage, Nathalie était assise, un livre à la main.

— Vous ici! s'écria le capitaine.

— Oui, j'aime cette retraite silencieuse qui autrefois n'était qu'un froid réduit servant d'office ou de garde-manger. Voyez à présent comme elle est jolie, avec ces tableaux, ces statuettes et ces tentures!

— Il suffit de vous connaître pour ne plus douter des miracles que vous pouvez opérer.

— Mais ce n'est pas moi qui ait fait cette transformation, c'est mon mari; et, chose singulière, il n'aimait pas cette habitation. Peut-être qu'il la trouvait trop éloignée de Pétersbourg. Peut-être qu'à son âge on ne peut plus se résoudre à voyager par de mauvais chemins, ni à vivre dans la solitude.

— Quel âge avait-il donc?

— Plus de soixante ans.

— Est il possible!

— Soixante-dix, peut-être.

— Et comment avez-vous pu vous déterminer à épouser un homme si âgé?

— J'ai été heureuse avec lui. Il était bon, intelligent, et il avait de l'affection pour moi. Dans un mariage que peut-on désirer de plus! Et vous, mon voisin, pourquoi ne vous mariez-vous pas?

— Hélas ! madame, dans ma position ce n'est pas chose facile. Etre pauvre et épouser une femme pauvre, c'est s'exposer pour le reste de ses jours à de tristes anxiétés.

— Vous pourriez épouser une personne riche.

— Où la trouver ? et quand je la trouverais, pensez-vous qu'elle veuille d'un homme tel que moi ?

— Vous êtes trop modeste. On voit à Pétersbourg des hommes qui n'ont aucune fortune et qui font de très beaux mariages; je pourrais vous en citer plus d'un exemple.

— Je n'en doute pas, mais ces hommes sont plus civilisés que moi et plus instruits. Ils connaissent les usages du monde, ils parlent français, ils lisent, ils ont un extérieur agréable et un langage intéressant, tandis que moi, avouez que vous me regardez comme un ours à peine apprivoisé.

— Qui vous empêche de vous instruire et d'étudier aussi le français, si vous croyez que ces connaissances sont si essentielles ? Cela dépend de vous.

— De moi ?

— Certainement, avec la résolution de caractère dont je vous crois doué, vous pouvez atteindre le but que vous vous serez proposé.

— Vous parlez sérieusement ?

— Très sérieusement.

— Vous pensez que si je voulais apprendre le français j'y parviendrais?

— J'en suis convaincue.

Le capitaine baissa la tête en silence.

(*A suivre.*)

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Jeudi 13 janvier, à 8 h. du soir

DEUXIÈME CONCERT

avec le concours de

M. ÉMILE SAUER

pianiste de Berlin

et de l'**ORCHESTRE DE BERNE,** sous la direction de M. A. KOCH.

Le Programme paraîtra incessamment.

Parties de Traîneaux

Pierre CONRAD, voiturier, faubourg du Lac 3, se recommande au public de la ville et des environs pour des parties de traîneaux.

Même adresse, à vendre un gros traîneau pour conduire des marchandises.

5me Conférence académique

AU BÉNÉFICE DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE

Mardi 11 janvier, à 5 h. du soir

dans l'Aula de l'Académie.

Les Germains à l'époque des grandes invasions

par M. A. DE CHAMBRIER, prof.

Les cartes d'entrée, au prix de 10 fr. pour les 12 conférences (étudiants et élèves de pensionnats, 5 francs), sont déposées chez le concierge de l'Académie. Cartes de séance à 1 fr. 50, à la porte de la salle.

Bâtiment de Conférences

SALLE MOYENNE

CONFÉRENCES PUBLIQUES

pour ouvriers et leurs familles

Mardi 11 janvier, à 8 heures du soir.

L'instruction de l'armée fédérale

par M. le colonel DE PERROT.

Une personne se recommande aux dames et aux magasins pour tout ce qui concerne le **tricotage;** ouvrage prompt et soigné. S'adr. chez M. Fontanellaz, Temple-Neuf 24.

ÉCHANGE

735 Une famille demeurant à quelque distance de Bâle, désire placer au printemps prochain, à Neuchâtel ou dans ses environs, une jeune fille de 15 ans, pour apprendre la langue française. On prendrait en échange un garçon ou une jeune fille du même âge, ou, cas échéant, on serait disposé à payer une modeste pension. S'adresser au bureau du journal.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

Tous les dimanches **culte à 7 heures du soir, dans la grande Salle de Conférences.**

ORATOIRE ÉVANGÉLIQUE

RUE DE LA PLACE D'ARMES

Réunion d'évangélisation chaque dimanche à 7 heures du soir.

Deutsche Stadtmission.

jeden Sonntag u. Mittwoch, Abends 8 Uhr, Versammlung in der Terreaux-Kapelle.

Haasenstein & Vogler

La première et la plus ancienne

Agence de Publicité

Bâle — Berne — Genève — Zurich

Fribourg, Lausanne Neuchâtel, etc.

Expédition d'annonces à tous les journaux du pays et de l'étranger, aux prix les plus modérés.

Succursales dans toutes les plus grandes villes.

Neuchâtel, rue de la Place d'Armes.

SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'ASSURANCE DU MOBILIER

CONTRE L'INCENDIE

BERNE

Capital assuré : **un milliard 235 millions.**

Fonds de Réserve : **2 millions 200 mille francs.**

Agence principale à Neuchâtel : Rod. SCHINZ

La Société assure contre les dommages causés par l'**incendie** et par la **foudre,** dans ce dernier cas, lors même que l'incendie ne se serait pas déclaré, ainsi que contre l'**explosion du gaz** et des **appareils** ou **chaudières à vapeur.**

PALAIS ROUGEMONT, à NEUCHATEL

EXPOSITION

Organisée par la Société neuchâteloise de Géographie

DES COLLECTIONS DE M. H. MOSER

ASIE CENTRALE

Armes, bijoux, bronzes, tissus, harnachements, photographies, etc.

Ouverte jusqu'au 9 janvier, chaque jour de 9 à 4 heures. — Prix : 1 fr.

LE COURS DE GYMNASTIQUE

que Madame Favre donnera au collège des Terreaux, commencera le 15 janvier. Pour les inscriptions et les renseignements, s'adresser à Mme Memminger, rue de l'Hôpital n° 22. **Références :** M. le Dr Reynier.

AUX AMIS DES MISSIONS

Mercredi 12 janvier, à 8 heures du soir, dans la Grande Salle des Conférences, **le Conseil de la Mission romande** convoque les amis de la Mission à l'occasion **du départ** de notre jeune compatriote, M. E.-H. Schläfli, qui se rend au Sud de l'Afrique. M. le professeur Gautier, de Lausanne, présidera la séance.

Bibliothèque du Dimanche

Les personnes qui pourraient l'ignorer, sont informées que la Bibliothèque est ouverte tous les samedis soir, de 7 à 9 h., et tous les dimanches matin de 8 à 9 h.

On désire reprendre pour le printemps

Un pensionnat de jeunes filles,

S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Saint-Imier, sous les initiales H. 54 J.

AVIS

MM. les membres passifs et actifs du **Cercle libéral des Cassardes** sont avisés que le soir du premier samedi de chaque mois sera consacré à une soirée familière.

Les **conférences** seront dorénavant annoncées par voie **d'affiche** au local.

Le Comité.

BAS-DE-SACHET

PRÈS CORTAILLOD

Sciage d'échalas et de poteaux. **Huilerie,** local chauffé. **Moulins à farine** pour particuliers. **Concassage** et **moulage** de graine pour le bétail. Gruage d'orge.

Se recommande, **H. ROY-GASCARD.**

Garde des incendies

Les membres de la Compagnie ayant assisté à l'incendie du 28 novembre dernier et répondu à l'appel, peuvent toucher l'indemnité de présence, par fr. 1, auprès du fourrier, le citoyen Paul Delachaux, rue de l'Hôpital 4.

Le citoyen Philippe Depiétro

VITRIER, Rue du Bassin

à Neuchâtel, se recommande à son honorable clientèle et au public en général pour tous les travaux concernant son métier.

Il espère, par un travail prompt et soigné, justifier la confiance qu'il sollicite.

729 **Bonnes leçons d'italien données par un maître italien. S'adresser au bureau de la feuille.**

Changement de domicile

M. Frey-Goumoëns annonce à sa clientèle et au public en général qu'il a transféré son atelier de reliure **rue du Concert n° 2,** maison du Placard.

Il profite de cette occasion pour se recommander pour tous les ouvrages concernant sa partie. Reliure solide, prompte et soignée.

Toutes les commandes peuvent être déposées au magasin de modes de Mme Frey-Goumoëns.

Deutscher Gottesdienst.

B. Methodistenkirche.

RUE DE L'HOPITAL No 6, im 2. Stock.

Sonntag Vormittags 9 ½ Uhr und Abends 8 Uhr.

Prediger G. Krauss.

Ecole-Chapelle des Chavannes

Ecole du dimanche à 9 ½ h. du matin. Culte à 10 ½ h. — Soir : de 2 à 3 h. étude biblique.

*** Le meilleur moyen de rétablir sa santé consiste à se servir du **Bitter ferrugineux** de J.-P. Mosimann, pharmacien à Langnau. Voir les annonces (H-2-Y)

C'est avec plaisir

que nous attirons l'attention sur les excellentes propriétés du véritable Cognac Golliez ferrugineux si apprécié en Suisse depuis 14 ans pour dissiper le manque d'appétit, les crampes d'estomac, les pâles-couleurs, la faiblesse, la lassitude, etc. — Evitez les contrefaçons en demandant dans les pharmacies le Cognac Golliez. 4

VARIÉTÉS

Une belle aubaine.

Les universités américaines, qui font appel au concours de toutes les bonnes volontés, puisque, sauf de rares exceptions, elles sont sans attache officielle et budgétaire, ont réussi à s'assurer dans le pays de fortes et généreuses sympathies. En voici un nouvel exemple :

A Boston, un riche particulier, M. Price Greenleaf vient, en mourant, de laisser presque toute sa fortune immobilière à l'université de New Cambridge, soit Harvard College, où enseignait notre illustre compatriote Agassiz. Les propriétés du défunt donateur sont estimées à près de 2 ½ millions de francs. Sur le produit de ce legs seront prélevées dix bourses d'étudiants, de 1500 fr. chacune ; la moitié de ce qui restera après cette opération sera affectée à l'entretien et à l'agrandissement de la bibliothèque, et le solde de la rente servira à réduire les frais d'examens et de diplômes des candidats au grade de maître ès arts qui sont forcés de compter de près.

NOUVELLES POLITIQUES

Angleterre

Le ministère de la guerre a été offert à M. Edouard Stanhope, qui l'a accepté.

M. Edouard Stanhope étant actuellement secrétaire d'Etat pour les colonies, sa nomination crée un nouveau vide dans le cabinet.

Les difficultés principales pour la reconstitution du cabinet proviennent de la politique extérieure.

Une entente entre M. Gladstone et M. Chamberlain paraît aujourd'hui probable. En tout cas, M. Chamberlain se dispose à combattre vigoureusement le cabinet et en particulier M. Goschen, et il espère trouver un auxiliaire résolu en lord Randolph Churchill.

Lord Randolph se défend de vouloir déserter la cause unioniste, mais il ne dissimule pas ses sympathies pour une réforme qui accorderait à l'Irlande de larges franchises locales et sa répulsion pour une politique d'impitoyable répression.

Allemagne

Un télégramme trop laconique et mal conçu nous avait trompé sur le sens des délibérations de la commission des crédits militaires. Il est inexact que la commission ait capitulé devant M. de Bismark. Elle a persisté dans son opposition et remanié complément le projet de loi militaire. L'entente ne s'est faite sur aucun point. Dans la discussion générale, M. Windthorst a déclaré de la manière la plus positive que le centre rejetterait le septennat.

L'hypothèse d'un rejet définitif et d'une dissolution du parlement n'est donc nullement écartée.

Bulgarie

Le bruit court à St-Pétersbourg que la chancellerie russe ne soutient plus la candidature du prince de Mingrélie au trône de Bulgarie.

Le czar présenterait en retour le prince de Leuchtenberg comme candidat au trône de Bulgarie.

Le gouvernement de la régence communique aux grandes puissances une circulaire dans laquelle le général Kaulbars est accusé d'avoir manifestement dénaturé les faits et de s'être conduit, pendant toute la durée de sa mission en Bulgarie, en véritable agitateur.

Espagne

Des sergents détenus dans la prison militaire de San-Francisco, à Madrid, en raison de leur participation au dernier soulèvement militaire, se sont évadés mercredi soir. Ils l'ont fait avec la complicité de deux sergents chargés de la garde de la porte intérieure de la prison et qui se sont enfuis avec eux, après avoir enfermé à clef le personnel de gardiens de la maison de détention. Cette évasion a produit une vive sensation. On recherche activement les fugitifs.

Égypte

Des avis de Massouah, en date du 12 décembre, portent que Ras-Aloula est rentré en Abyssinie après avoir razzié toute la région de Barca. Il n'a nullement essayé de prendre Kassala. La nouvelle de la capture de cette ville par les Abyssins est donc fausse.

NOUVELLES SUISSES

Le *Conseil fédéral* a décidé de présenter, dans la session d'avril, le projet de loi sur la réorganisation des départements à discuter par les Chambres.

Il a l'intention de créer un département des affaires étrangères, auquel passeraient presque toutes les affaires du département politique actuel et d'autres; le département politique disparaîtrait. Toutefois, le président de la Confédération conserverait le département qu'il gérait comme simple conseiller fédéral, mais il aurait à s'astreindre en plus à diriger les affaires de présidence et à procéder aux réceptions et aux congés.

Pour éviter que le département des affaires étrangères ne reste constamment entre les mêmes mains, le titulaire de chaque département ne pourrait diriger ce dernier plus de deux ou trois législatures consécutives, après quoi une mutation serait nécessaire.

On sait qu'aujourd'hui le président de la Confédération doit forcément diriger le département politique; d'après le projet ci-dessus, il ne sera pas tenu de passer au département des affaires étrangères pour le cas où il serait chargé d'un autre département au moment de sa nomination.

Monopole. — La *Grenzpost* apprend que les propriétaires des distilleries les plus importantes de la Suisse ont décidé, dans une réunion tenue dernièrement, de ne pas provoquer un pétitionnement contre la loi et de ne pas l'appuyer s'il se produisait.

Sociétés françaises en Suisse. — On annonce que M. Sever, l'attaché militaire de France, a entrepris de créer une Fédération des sociétés françaises existant en Suisse. La plupart de ces dernières ont répondu favorablement à ce projet.

Suisses à l'étranger. — Un certain nombre de nos compatriotes établis à Rome se sont réunis pour se constituer en une société suisse, à la tête de laquelle se trouve M. Konradin Zschokke, ingénieur, d'Aarau.

Grisons. — La commune de Soglio, dans la vallée de la Bergaglio, a eu fort à souffrir des avalanches le 21 décembre: la neige qui mesurait plusieurs mètres de hauteur sur la montagne s'est mise en mouvement sur une largeur d'une lieue, et une terrible masse s'est précipitée sur la vallée; arrivée à la limite des forêts, cette masse s'est divisée en quatre bras énormes qui, ont détruit sur leur passage trente-cinq écuries et cabanes, ainsi que plusieurs bois.

Dans un seul alpage onze bâtiments, dans un autre une douzaine ont été arrachés de leurs fondements et balayés; les écuries étaient remplies de foin, ensorte que maint pauvre montagnard a perdu le fourrage qui aurait dû nourrir son bétail pendant deux mois.

On annonce du col du Stelvio que le nouveau refuge construit pour les cantonniers à droite et au-dessus de Gondalonga, a disparu pendant la nuit avec tous ceux qui s'y trouvaient, quatre ouvriers et un cheval; parmi les victimes se trouve un pauvre père de famille de Bormio.

Davos compte maintenant 1300 étrangers au canton, dont 461 Allemands, 350 Anglais, 136 Suisses, 125 Hollandais, 54 Français et Belges, 77 Américains, 42 Russes et 59 personnes d'autres nationalités diverses: tous les hôtels sont pleins.

Bale. — Un correspondant des *Basler Nachrichten* annonce qu'il a assisté dimanche passé aux environs de Bâle à une chasse des plus curieuse du monde. Des corbeaux poursuivaient un lièvre et le harcelaient de coups de bec. Le pauvre animal était forcé de prendre la fuite; quand il s'arrêtait, les oiseaux le piquaient sans cesse. Le correspondant en question n'a pu assister à l'issue de cette chasse d'un nouveau genre, corbeaux et lièvre ayant disparu à l'horizon.

— L'Armée du Salut a été empêchée mardi et mercredi de tenir ses séances à Bâle. Une foule assez considérable s'était portée devant le local, menaçant d'y pénétrer. La gendarmerie a protégé et le local et les salutistes, mais la réunion qui devait avoir lieu jeudi soir a été interdite.

Thurgovie. — Le bruit court que le gouvernement thurgovien aurait été avisé par le ministre suisse à Washington de la mort d'un citoyen thurgovien, décédé aux Etats-Unis en laissant une fortune de quatre-vingts millions. Cet héritage reviendrait à de fort pauvres gens habitant un village du canton.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Couvet. (*Corr. part.*) — On signale une tentative de vol avec effraction commise dans les bureaux de M. E. P. A 2 heures du matin, après avoir ouvert les contrevents et cassé des vitres, un voleur allait s'introduire dans l'appartement. La chute de quelques verres placés sur une table, causa suffisamment de bruit pour réveiller quelques personnes. En entendant crier « au voleur! » le coupable s'enfuit aussitôt et.... court encore.

Brenets. — Le Doubs est couvert d'une légère couche de glace. Un intrépide patineur a déjà pu se rendre des Bassots au Saut.

CHRONIQUE LOCALE

L'enseignement du dessin et de la peinture à Neuchâtel.

Quelques artistes neuchâtelois, MM. A. de Meuron, Léo Châtelain, Fritz Landry, Gust. Jeanneret, viennent de se former en comité dans le but d'ouvrir à l'Académie un cours de dessin d'après le modèle vivant.

Cette entreprise vient combler chez nous une lacune dans l'enseignement du dessin. Nous n'avions, en effet, en dehors de nos établissements d'instruction publique, aucun enseignement pouvant servir à l'élève qui a terminé ses études d'après la bosse et se proposant de passer dans une école supérieure.

En créant un cours de dessin d'après le modèle vivant, on épargnera des subventions et des bourses nécessairement insuffisantes, et on donnera au plus grand nombre la possibilité d'acquérir les connaissances requises dans les grandes écoles d'art.

Mais il y a un point qui nous touche de plus près, c'est celui qui tient aux applications industrielles. Dans ce domaine, la femme joue un grand rôle, et tôt ou tard elle sera amenée à bénéficier de cet enseignement.

Si le comité d'organisation ne peut dès l'ouverture du cours leur offrir d'y prendre part, il n'a aucun parti pris, et ne demande qu'à suivre l'impulsion qui se produira en leur faveur.

Grâce à la Direction de l'instruction publique, qui a bien voulu mettre au service du comité un local aménagé spécialement pour ce but, nous obtiendrons à Neuchâtel des résultats analogues à ceux de Genève, de la Chaux-de-Fonds même, et de tous les centres où l'on sait combien la bienfacture du produit industriel est liée au développement artistique.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui à 5 h. que M. Scheler commence la série de ses séances de déclamation.

Nous recevons la lettre suivante que nous reproduisons textuellement.

Monsieur le rédacteur de la *Feuille d'Avis.*

Neuchâtel, 6 janvier 1887.

Auriez-vous l'obligeance d'insérer le fait suivant dans les colonnes de votre journal, afin d'attirer l'attention des personnes respectables de la ville sur la conduite d'une certaine classe envers les étrangers?

Le 3 courant je montais la colline avec un garçon de seize ans et sa petite sœur pour aller se glisser sur la montagne. Arrivés au sommet de l'escalier des Bercles, nous avons vu une foule qui criait se glissait sur la route de Comba Borel. J'ai voulu prendre un autre chemin, mais mon compagnon m'a prié de suivre cette route, qu'il croyait être la plus courte. Aussitôt que nous nous sommes trouvés au milieu de cette masse d'enfants, bien nourris, bien habillés et qui paraissaient appartenir à une classe aisée, on nous a crié d'une manière fort impolie de nous écarter du chemin, et un garçon a essayé de nous pousser de côté. Je les ai priés d'être un peu plus polis, et aussitôt plusieurs ont commencé à nous insulter; quelqu'un a jeté de l'ordure qui m'a frappé sur le dos, et en même temps une pierre, ou autre objet dur a frappé le jeune garçon sur la tête Il s'est retourné pour punir celui qui l'avait frappé, et puis un homme s'est avancé comme s'il allait se jeter sur lui, en criant: « Laissez-le, qu'est-ce qu'il vous a fait? » etc. Alors j'ai fait des reproches à cet homme de la manière dont les gamins se conduisaient envers les étrangers.

Pendant que je lui parlais, les enfants — garçons et aussi quelques filles — sont devenus toujours plus violents et grossiers; ils ont formé un cercle autour de nous, hurlant comme une bande de chacals, et nous disant toutes sortes d'injures. Indignée, j'ai prié mon compagnon de chercher un commissaire de police parce que j'espérais prouver à ces gamins qu'ils n'étaient pas maîtres de la ville, et qu'ils ne pouvaient impunément molester les passants. Pendant ce temps je suis restée avec la petite fille au milieu de la foule, pour veiller sur nos traîneaux, et attendre l'arrivée du commissaire. Je vous laisse à penser la conduite de ces enfants. Un des hommes a essayé un peu, mais pas sérieusement, de les calmer. Enfin, au retour de mon émissaire, le commissaire n'arrivant pas, je suis partie avec la petite fille, laissant son frère pour attendre le gendarme. Je lui ai fortement recommandé de ne rien dire à ces gens, de se glisser en attendant, et si on l'attaquait, de se défendre de son mieux.

Voilà l'histoire de cette affaire jusqu'à mon départ. J'en laisse la suite, plus sérieuse et plus importante, entre les mains de la justice, et je compte avec assurance sur la punition des plus coupables des agresseurs.

Agréez, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Une étrangère, amie de la Suisse.

A l'occasion de ce qui précède, nous rappellerons que nous avons déjà, dans le temps, réclamé une réglementation qui permette aux passants, objets des avanies de polissons et d'enfants mal élevés, d'obtenir une prompte correction ou de les signaler d'une manière utile à la police. Nous croyons savoir qu'un règlement de ce genre existe à la Chaux-de-Fonds, et qu'on s'en trouve bien. Il est certes inutile de faire des collectes et des dépenses pour attirer les étrangers à Neuchâtel, si ceux-ci peuvent s'y trouver exposés à être molestés et injuriés par de jeunes garçons dans les rues. Recommandé à l'attention du comité de l'Association industrielle et commerciale.

(*Réd.*)

Le train n° 4 de Chaux-de-Fonds est arrivé hier avec un retard d'une heure causé, nous dit-on, par le déraillement d'une machine en gare du Locle.

Hier soir les communications étaient toujours interrompues entre Pontarlier et Dijon et Morteau-Besançon.

Jusqu'à ce que la circulation des trains au delà de Pontarlier et Morteau soit rétablie, le public est engagé à consigner les correspondances à destination de France jusqu'à 3 h. du soir, pour qu'elles puissent être acheminées par Bâle ou Genève.

Si Tennyson est le représentant de l'idéal esthétique, Elisabeth Barret-Browning, la plus grande des femmes poètes de l'Angleterre, représente l'idéal moral. Une âme ardente animait son corps débile. Quoique souvent aux prises avec de cruelles douleurs, elle ne connut jamais la défaillance, soutenue qu'elle était par sa foi chrétienne et sa foi en la mission sacrée de la poésie. Elisabeth Barret comprit le devoir du poète de lutter contre le mal pour faire triompher les causes justes.

A quinze ans déjà elle publiait des vers et s'acquit bientôt la faveur du public anglais par ses *Ballades* et ses *Récits poétiques*. Elle traduisit *Prométhée* d'Eschyle et plusieurs des poètes grecs chrétiens. Sa poésie délicate, aux rimes superbes et au rythme expressif, est pleine de réminiscences bibliques et de visions brillantes. Les *Sonnets portugais* expriment sous une forme voilée son amour pour le poète Robert Browning qui devint son époux. Son grand ouvrage, *Auroralie*, poème étrange, au vol puissant, l'une des plus belles œuvres de la littérature anglaise, dépeint l'idéal de la vie humaine.

Elisabeth Barret vécut longtemps en Italie, dont les luttes effervescentes du milieu de ce siècle éveillèrent toute sa sympathie et tout son enthousiasme. C'est à Florence qu'elle mourut à 52 ans, en 1861.

Cette femme poète à l'esprit riche, à l'imagination brillante, aux convictions tenaces, fut surtout un grand cœur qui sut battre pour la justice et la vérité.

M. Jacottet nous a lu de nouveau plusieurs de ses belles traductions en vers, dont l'une surtout, celle du *Cri des enfants*, a vivement impressionné son auditoire. Le sympathique conférencier a gagné toute la faveur de son nombreux public, qui a pu apprécier son talent distingué d'écrivain et de poète, comme son goût délicat. Nous sommes heureux de le considérer comme l'un des nôtres; nous nous réjouissons de l'entendre encore et c'est dans cette espérance que nous lui disons: Au revoir!

H. P.

FAITS DIVERS

Eglise franco-suisse à New-York.

Les protestants de langue française ne possédaient, en fait, de temple à New-York. Après avoir joui jusqu'ici de l'hospitalité que lui ont libéralement accordée des Eglises sœurs, l'Eglise évangélique française a désiré habiter chez elle. Pendant plus de dix ans elle a travaillé à réunir les fonds nécessaires pour acquérir un lieu de culte. Une souscription ouverte parmi les amis de cette œuvre a produit 60,000 fr. Une vente et un concert avaient précédemment rapporté de leur côté 30,000 fr. A ces sommes sont venus s'ajouter deux dons: un don de 50,000 fr. d'une dame généreuse, Mme Rob.-L. Stuart, et un prêt à fonds perdu d'égale valeur, du presbytère de New-York (de langue anglaise).

Avec cet argent, la communauté réformée française s'est trouvée en état d'acheter un lieu de culte situé à la seizième rue et qu'elle a payé environ 200,000 fr.

L'inauguration du nouveau sanctuaire a eu lieu le dimanche 19 décembre.

Monsieur et Madame Emile Cosandier-Vuillomenet, Monsieur Paul Cosandier, Monsieur et Madame Charles Cosandier-Oehn et leur enfant, Monsieur et Madame S. Grosvernier-Cosandier et leurs enfants, Mesdemoiselles Emma, Alice et Léa Cosandier, les familles Cosandier, Vuillomenet et Mathey, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fille, sœur, nièce et tante,

Mademoiselle Bertha COSANDIER,

que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui 8 janvier, dans sa 25me année, après une longue et pénible maladie.

Car je suis assuré que ni la mort ni la vie, ni aucune autre créature ne nous pourra séparer de l'amour que Dieu nous a montré en Jésus-Christ notre Seigneur.
Romains VIII, 38.

L'enterrement aura lieu lundi 10 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Rocher 5.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire-part.

On ne reçoit pas.

Mesdames Robert-Hainard, à Neuchâtel, et Madame Hainard-Jeanneret et ses enfants, à Neuveville, la Chaux-de-Fonds et Berlin, ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la mort de leur chère sœur, belle-sœur et tante,

Mademoiselle Zoraïde HAINARD,

que Dieu a rappelée à Lui, le vendredi 7 courant, dans sa 75me année.

Esaïe ch. LI, v. 11.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 9 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Comba-Borel 10.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les membres de la Société fraternelle de Prevoyance sont informés du décès de

Mademoiselle Zoraïde HAINARD,

leur collègue, et sont invités à assister à son inhumation, qui aura lieu dimnache 9 courant, à 1 heure.

Monsieur Jean Schwendinger et sa fille Lina ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère épouse et mère,

Madame Rosine SCHWENDINGER née ANDRÈS.

survenu aujourd'hui, dans sa 56me année, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 7 janvier 1887.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 9 courant, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire: Hôpital de la Providence.

AVIS TARDIFS

Patinage du Mail

Demain dimanche

GRANDS CONCERTS

donnés par la

CHAPELLE PFEIFFER

dans la salle du haut

qui sera réservée au public.

SOCIÉTÉ

Fraternelle de Prévoyance

Les citoyens de 18 à 45 ans, qui désirent s'en faire recevoir, sont priés de réclamer, auprès de M. G. Lehmann, rue de l'Hôpital, le formulaire de déclaration médicale qu'ils doivent faire remplir, et d'adresser au président de la section, M. Paul Benoît, une demande d'admission, accompagnée de leur acte de naissance.

Les demandes qui parviendront jusqu'au 15 janvier courant seront présentées à l'assemblée générale trimestrielle, qui aura lieu quelques jours après.

CULTES DU DIMANCHE 9 JANVIER 1887

ÉGLISE NATIONALE

8 h. Catéchisme au Temple du Bas.
9 3/4 h. 1er Culte à la Collégiale.
10 3/4 h. 2me Culte à la Chapelle des Terreaux.
3 h. 3e Culte au Temple du Bas.

Deutsche reformirte Gemeinde.

9 Uhr. Untere Kirche: Predigt-Gottesdienst.
11 Uhr. Terreauschule: Kinderlehre.
Vormittags 9 Uhr. Gottesdienst in Peseux.
Nachmittags 2 1/2 Uhr. » in Bevaix.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

8 1/2 h. du mat. Catéchisme. Bâtiment de Conférences (Grande Salle).
10 1/2 h. du matin. Culte au Temple du Bas.
3 h. du soir. Culte à la Chapelle des Terreaux.
7 h du soir. Culte. Bâtiment de Conférences (Grande Salle).

Chapelle de l'Ermitage.

9 3/4 heures. Culte.
7 h. du soir. Culte.

ORATOIRE ÉVANGÉLIQUE, r. de la *Place d'Armes.*
Dimanche: 10 h. Culte avec Cène. Soir 7 heures. Réunion d'évangélisation.
Mercredi, 8 heures. Réunion d'études bibliques.
Samedi 8 h. Réunion de prières.

ÉGLISE LIBRE. Dimanche, à 10 1/4 heures. Bâtiment des Conférences (Petite Salle).

ÉGLISE CATHOLIQUE

Chapelle de l'hôpital de la Providence

Messe à 6 heures du matin avec communion.
Prière à 7 1/2 heures du soir.

Église paroissiale

Messe à 7 1/2 heures du matin; sermon en français et en allemand, alternativement.
Office chanté à 9 1/2 heures, avec sermon français.
Catéchisme à 1 heure et vêpres à 2 heures.